

Baptême

Le treize du mois d'avril de l'an mil sept  
cent quarant trois est né et le quatorze fut  
baptisé par moy vicaré soussigné charle joseph  
fils legitime de jean francois lechesne manouvrier  
au gondardeine de cette paroisse et de scolastique  
maniez, les parain et maraine ont esté charles  
payelle jeune homme de cette paroisse et  
anne bertine broniar jeune fille <sup>au</sup> de cette

paroisse lesquels ne scachant écrire de ce  
interpellés ont mis leur marque ordinaire conjointement  
avec le pere le jour mois an que dessus  
marque de + jean  
francois lechesne : marque de + charles  
payelle  
marque d'anne + bertine  
broniar  
J. Reant vicaré

le treize du mois d'avril de l'an mil sept  
cent quarant trois est né et le quatorze fut  
baptisé par moy vicaré soussigné charle joseph  
fils legitime de jean francois lechesne manouvrier  
au gondardeine de cette paroisse et de scolastique  
maniez, les parain et maraine ont esté charles  
payelle jeune homme de cette paroisse et  
anne bertine broniar jeune fille aussi de cette  
paroisse lesquels ne scachant écrire de ce  
interpellés ont mis leur marque ordinaire conjointement  
avec le pere le jour mois an que dessus  
marque de + jean  
francois lechesne  
marque de + charles  
payelle  
marque d'anne + bertine  
broniar  
j Reant vicaré